

## Comité de bon voisinage Turcot



Rencontre n° 4

9 juillet 2014, tenue au Centre récréatif, culturel et sportif St-Zotique

---

Début à 19 h 05

Membres du comité présents :

- M. Mauricio Garzon Beltran, résident
- M. James Byrns, chef de division – Grands Projets – Projet Turcot, Ville de Montréal
- M. Gilles Denicourt, agent de quartier – sécurité routière, poste de quartier 15, Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)
- M. Stéphan Deschênes, directeur adjoint de la mise en œuvre de la reconstruction en mode conception-construction du projet Turcot, ministère des Transports du Québec
- M. Alain-Marc Dubé, directeur du projet Turcot, ministère des Transports du Québec
- M. Martin Giroux, directeur-adjoint du projet Turcot, ministère des Transports du Québec
- M<sup>me</sup> Jody Negley, résidente
- M. Paul-Émile Rioux, président de l'Association des marchands du Quartier du Canal
- M. Derek Robertson, résident
- M<sup>me</sup> Viviane Rochon, résidente

La rencontre du comité de bon voisinage se tient en séance publique. Environ 25 personnes ont assisté à la rencontre.

### Introduction

- L'animateur ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les participants
- Il explique la démarche du comité de bon voisinage : mandat, objectifs, fonctionnement
- Présentation de tous les membres du comité
- Il annonce la prochaine rencontre qui se tiendra le 20 août prochain
- Il procède à l'adoption de l'ordre du jour

## Présentation de la mise à jour des chantiers du ministère des Transports du Québec

### A. Travaux de réaménagement des rues Pullman, Saint-Rémi et Saint-Jacques

#### **Présentation de M. Martin Giroux**

Ces travaux comprennent une reconfiguration des rues Saint-Jacques, Saint-Rémi et Pullman. Des fermetures partielles de voies sur le réseau local sont prévues durant les travaux.

Le démantèlement de la bretelle d'entrée Saint-Jacques de l'autoroute 720 en direction est est complété à 95 %. Lors de la dernière rencontre du comité, une demande a été faite par les citoyens de prolonger le mur antibruit expérimental mis en place pour trois ans afin de protéger les résidents de la rue Desnoyers. Le spécialiste en climat sonore mandaté par le ministère des Transports s'est rendu sur les lieux et il a considéré que cette solution aurait peu d'impact sur le climat sonore. Son analyse a permis de constater qu'il serait plus pertinent de refermer le mur du côté des contreventements avec des panneaux de bois pour éviter un phénomène de réverbération.

Les travaux d'excavation majeurs dans la cour Turcot débiteront dans quelques semaines. Ces travaux seront réalisés en partie en condition d'amiante. Le Ministère mettra en place des mesures approuvées par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Des zones d'exclusion extérieures balisées protégeront les citoyens du secteur. Tout se fera de façon sécuritaire, non seulement pour les travailleurs, mais pour tous les citoyens. Il faut retenir que la présence d'amiante dans le sol n'est pas nocive. Ce sont les particules en suspension qui peuvent être problématiques. De plus, le Ministère prendra des échantillons à l'aide de stations fixes. Actuellement, les stations n'ont prélevé aucun échantillon avec présence d'amiante.

#### ***Période de discussion***

|                             |
|-----------------------------|
| <b>Aucune intervention.</b> |
|-----------------------------|

### B. Travaux de reconstruction du pont Saint-Jacques

#### **Présentation de M. Martin Giroux**

Dans les prochaines semaines, le Ministère mettra en place des mesures d'atténuation dans le secteur afin qu'elles soient bien implantées lorsque nous serons prêts à procéder à la démolition.

Les mesures d'atténuation :

- Ouverture de l'entrée Girouard pour l'autoroute 15 en direction sud
- Ajout d'une voie de virage à droite sur le chemin de la Côte-Saint-Luc
- Ouverture de la sortie de Maisonneuve de l'autoroute 15 en direction sud
- Ouverture du demi-tour Sherbrooke
- Modification de la signalisation et des feux de circulation du secteur des travaux
- Mise en place d'une voie réservée sur la rue Sherbrooke

Actuellement, nous évaluons l'état du collecteur Saint-Jacques. Différentes opérations sont effectuées dans ce collecteur pour déterminer les mesures à mettre en place. Le Ministère est en discussion avec la Ville pour pouvoir commencer la démolition du pont Saint-Jacques. Pour l'instant, il n'y a aucune date à confirmer par rapport à sa démolition.

En août, des fermetures du pont Saint-Jacques sont prévues pour permettre la réalisation de travaux réalisés par Gaz Métro. Les citoyens seront avisés au moins 14 jours à l'avance.

**Période de discussion**

**Aucune intervention.**

C. Travaux du prolongement du boulevard De La Vérendrye

**Présentation de M. Martin Giroux**

Les travaux de prolongement du boulevard De La Vérendrye ont commencé dans les dernières semaines.

Dans le cadre de ce lot, l'ancien bâtiment de Dépôtium, situé sur la rue Cabot, est en cours de démantèlement, tout comme un bâtiment situé sur le terrain du 4000, rue Saint-Patrick.

Les travaux entraînent aussi la fermeture d'un tronçon de la piste cyclable passant sous l'échangeur De La Vérendrye. Pour assurer la sécurité des cyclistes, le Ministère a convenu avec la Ville de mettre en place un détour cyclable qui suit un réseau existant. Ces travaux devraient débuter le 4 août pour une durée de six à huit semaines.

**Période de discussion**

| <b>Intervention</b>   | <b>Réponse</b>  |
|---|---|
| (Résidente) Est-ce que le segment bleu (détour existant) de la piste cyclable illustré sur la carte restera en place?   | (Martin Giroux, MTQ) Oui, le segment bleu (détour existant) restera en place. C'est seulement le segment orange (chantiers Angers et De La Vérendrye) qui sera fermé.   |
| (Derek Robertson) À la dernière rencontre, j'avais signalé qu'une section de la piste cyclable d'environ dix mètres n'est pas pavée et qu'il n'y a aucune lumière qui éclaire cet endroit. C'est très dangereux la nuit. Je suis passée la semaine dernière et elle n'était toujours pas pavée. Avez-vous l'intention d'installer une lumière temporaire? | (Martin Giroux, MTQ) Des travaux seront faits dans ce secteur. Nous vérifierons quel type d'aménagement est prévu après la réalisation de ces travaux majeurs. Un retour sur cette demande sera fait.<br><br>(James Byrns, Ville de Montréal) Le Ministère a déjà fait une demande à l'entrepreneur pour paver cette section. |
| (Résidente) Quand vous dites 15 mois avant que ces travaux soient terminés, est-ce que cet échéancier inclut les aménagements paysagers?  | (Martin Giroux, MTQ) Oui, dans 15 mois tous les travaux, incluant l'aménagement paysager du tronçon, seront terminés. La majorité des travaux au nord, en allant jusqu'à la rue Saint-Patrick, seront construits et aménagés. Par contre, dans le   |

|   |   |
|---|---|
|   | cadre des travaux du prolongement du boulevard De La Vérendrye, nous reconstruirons des structures de l'axe de l'autoroute 15 qui s'inscrivent dans les gros travaux du projet Turcot. Au fur et à mesure que les parties seront terminées, elles seront aménagées.   |
| (Résidente) Combien de temps avant que tout soit terminé?   | (Martin Giroux, MTQ) L'échangeur est construit en fonction des différentes phases du projet. La dernière phase du projet sera la partie la plus au sud. La fin du projet est prévue pour 2020, donc les derniers aménagements se feront autour de 2019.   |
| (Résidente) Donc, il reste cinq ans à la construction de l'échangeur?   | (Martin Giroux, MTQ) Ce sera par phases. La fin du projet est prévue pour 2020.   |
| (Derek Robertson) Avez-vous l'intention d'installer une piste cyclable temporaire sur l'avenue de L'Église?   | (James Byrns, Ville de Montréal) Il s'agit du réseau de la Ville de Montréal. Je prends en note votre commentaire pour voir si le pavage serait possible.   |
| (Résidente) Vous avez parlé de travaux de fermeture de gaz au boulevard Pullman. En quoi consiste cette fermeture? Toute ma maison fonctionne au gaz. | (Martin Giroux, MTQ) En fait, ce n'est pas sur le boulevard Pullman. Lorsque nous effectuerons des travaux dans le secteur du pont Saint-Jacques, il y a des conduites de gaz près de ce pont. Gaz Métro doit refaire des raccordements pour assurer le service dans le secteur. Je n'ai pas le détail des interventions, mais elles seront réalisées par Gaz Métro. Vous pouvez laisser vos coordonnées, nous nous informerons auprès d'eux. Normalement, Gaz Métro devrait aviser les citoyens lorsqu'il fait des coupures. |

#### D. Travaux de la rue Angers

##### **Présentation de M. Martin Giroux**

Les travaux de la rue Angers consistent à construire un pont d'étagement. La fermeture de l'intersection des rues Cabot et Angers se prolongera jusqu'au 30 juillet. Cette entrave est nécessaire à la réalisation de travaux d'égout et d'aqueduc. Un passage piétonnier et cycliste permet de traverser de part et d'autre du chantier, même si la rue Angers est fermée. Une signalisation indique aux gens où traverser avec un marquage au sol.

Une station de suivi du climat sonore sera installée sous peu. Pour l'instant, des stations portatives vérifient le climat sonore. En fonction des activités réalisées, le Ministère fait des visites ponctuelles pour s'assurer que les entrepreneurs respectent les closes au niveau sonore.

En ce qui concerne les travaux en condition d'amiante, ils sont prévus entre la mi-juillet et la mi-août. Les mesures appropriées seront mises en place pour éviter la dispersion de l'amiante à proximité du chantier.

## ***Période de discussion***

**Aucune intervention.**

### E. Travaux de maintien des infrastructures existantes

#### **Présentation de M. Martin Giroux**

Les travaux de maintien qui avaient entraîné la fermeture de la bretelle menant de l'autoroute 15 en direction nord vers l'autoroute 20 en direction ouest (bretelle K) et celle de la bretelle de l'autoroute 15 en direction nord vers l'autoroute 720 en direction est (bretelle L) sont pratiquement terminés. Ces bretelles sont rouvertes à la circulation depuis juin dernier.

Une entrave est toutefois prévue sur la bretelle K, soit celle menant de l'autoroute 15 en direction nord vers l'autoroute 20 en direction ouest, durant la fin de semaine du 18 juillet. Elle sera complètement fermée pour permettre la réalisation de travaux sous la structure. Cette fermeture pourrait être reportée en cas de conditions météorologiques défavorables.

Les prochains travaux majeurs de maintien toucheront deux nouvelles bretelles, soit la bretelle menant de l'autoroute 20 en direction est vers l'autoroute Décarie en direction nord (bretelle G) et la bretelle de l'autoroute Ville-Marie en direction est vers l'autoroute 15 en direction sud (bretelle M).

Les soumissions ont été ouvertes lundi dernier (7 juillet). Le processus d'octroi suivra son cours, mais l'objectif est de commencer ces travaux au mois d'août. Ils se poursuivront jusqu'en novembre et reprendront au printemps prochain pour une période de 13 semaines. Le détour de la fermeture de la bretelle G se fera par la sortie Guy, puis à gauche sur le boulevard René-Lévesque et finalement, l'entrée de l'autoroute pour nous rendre vers l'autoroute Décarie en direction nord. Lors des premières journées, il y aura des policiers aux intersections pour s'assurer du bon déroulement de la circulation. Pour l'instant, nous n'anticipons pas de débordement majeur causé par cette fermeture.

D'autres fermetures complètes de fins de semaine s'échelonneront tout au long de l'été. Le Ministère fera des publicités dans les quotidiens montréalais pour publiciser ces entraves. Il s'agit généralement de travaux qui seront réalisés sous les structures, donc les automobilistes ne verront aucun travailleur.

## ***Période de discussion***

| <b>Intervention</b>   | <b>Réponse</b>  |
|---|---|
| (Maurico Garzon Beltran) Avez-vous prévenu la Ville de Montréal et l'arrondissement du Sud-Ouest de ces fermetures? Vous n'aviez pas prévenu la Ville de Montréal de la fermeture de bretelles la fin de semaine dernière (4 juillet). Quels seront les impacts sur la circulation? | (James Byrns, Ville de Montréal) La Ville de Montréal travaille en continu avec le ministère des Transports pour les chemins de détours et leurs impacts sur le réseau routier. Cette fermeture avait été annoncée il y a un an, mais nous ne connaissions pas les dates exactes. Les médias ont parlé rapidement de cette nouvelle.<br>Nous travaillons avec le Ministère pour la réalisation du chemin de détour de la bretelle G qui se fera par le boulevard René-Lévesque. Nous avons demandé la |

|  |  |
|--|--|
|  | <p>présence de policiers et M. Giroux a dit qu'il y en aurait pour s'assurer qu'il n'y ait pas de blocage. Le détour de la bretelle M se fera par Angrignon. Il se pourrait que des véhicules prennent la sortie Atwater et causent plus de circulation dans l'arrondissement du Sud-Ouest. Nous suivrons la situation et nous ferons des commentaires au Ministère s'il y a des corrections à apporter pour certains détours.</p>   |
| <p>(Paul-Émile Rioux) Quel sera le flot de véhicules?</p>  | <p>(Martin Giroux, MTQ) Le débit journalier de la bretelle G est de 15 000 véhicules par jour. Il faut toutefois penser que beaucoup de véhicules arrivent de l'autoroute 20 et qu'ils ont la possibilité de prendre d'autres chemins alternatifs. Donc, certains pourront prendre l'autoroute 13 pour rejoindre l'autoroute 40. D'autres qui arrivent de l'ouest prendront l'autoroute 20 au lieu de prendre l'autoroute 40. Les gens ajusteront leur déplacement.</p>  |
| <p>(Paul-Émile Rioux) Il y a plusieurs panneaux à messages variables sur l'autoroute 20. Pensez-vous mettre l'information en temps réel?</p> | <p>(Alain-Marc Dubé, MTQ) Généralement, ce que nous annonçons sur les panneaux à messages variables est la situation actuelle. Nous n'annonçons pas les chantiers, car ils génèrent plus de confusion. Nous annonçons plutôt les conditions de circulation. L'échangeur Turcot a une vocation régionale. Le contrat en question est en processus d'octroi. Nous aurons des discussions avec l'entrepreneur pour déterminer le moment où il pourra commencer. La date sera annoncée 14 jours avant le début des travaux de façon officielle par des lettres envoyées aux élus. Une semaine avant, il y aura des avis dans les journaux pour rappeler cette fermeture. Une déviation de la circulation sera faite au niveau régional. Les conducteurs qui utilisent l'autoroute 20 pour se rendre sur l'autoroute 15 arriveront par l'autoroute 40 pour rejoindre l'autoroute 15 en direction sud.</p> <p>La bretelle M a un débit journalier de 7400 véhicules par jour. Cette bretelle a le débit le plus faible de l'échangeur. En termes de relocalisation de la circulation, elle n'engendre pas beaucoup de circulation. Au lieu de prendre cette bretelle, une partie des véhicules passeront par l'autoroute Bonaventure. Les premiers jours, nous mettrons en place un soutien policier. S'il y a des éléments que nous pouvons améliorer ou corriger par rapport à ces points-là, nous interviendrons.</p> |
| <p>(Paul-Émile Rioux) Après combien de temps les panneaux à messages variables sont-ils changés? Est-ce en temps réel?</p>                   | <p>(Alain-Marc Dubé, MTQ) Les messages sont changés en temps réel. Sur le réseau routier, le Ministère a plus de 200 caméras accessibles. Ces caméras sont toutes</p>  |

|   |   |
|---|---|
|   | <p>reliées à un centre intégré de gestion où des gens les surveillent 24 h sur 24 et 7 jours sur 7. Ce sont ces mêmes personnes qui contrôlent les messages qui sont écrits sur les panneaux. Dès qu'il y a un incident sur le réseau, notre équipe le voit et les panneaux sont ajustés selon la situation réelle.</p>   |
| <p>(Maurico Garzon Beltran) J'aimerais savoir quel pourcentage de véhicules se retrouvera dans les rues de l'arrondissement du Sud-Ouest pendant cette fermeture.</p> | <p>(Alain-Marc Dubé, MTQ) Je ne peux pas vous donner un chiffre exact parce que c'est trop difficile à modéliser. Ça prendrait des mois pour l'établir. Alors qu'après deux ou trois jours, les impacts seront dispersés dans le réseau.</p> <p>Prenez par exemple la bretelle G qui vient de l'ouest et se dirige vers le nord. Les véhicules n'ont pas intérêt à se promener dans l'arrondissement du Sud-Ouest. Ils pourraient sortir à la sortie Angrignon et essayer de passer par Saint-Jacques pour rejoindre l'autoroute 15, mais c'est un parcours assez long. La plupart des gens vont se diriger vers le réseau supérieur. Ils passeront par l'autoroute 40, puis par l'autoroute 15 en direction sud pour se rendre à destination.</p> <p>La bretelle M est un peu plus particulière parce que ceux qui arrivent du centre-ville et qui se dirigent vers le pont Champlain pourraient décider de prendre l'autoroute Bonaventure ou encore, de transiter par la rue Saint-Patrick ou Saint-Antoine. Cette bretelle est très utilisée par les résidents de l'arrondissement du Sud-Ouest et même par ceux de Verdun. Ces résidents emprunteront d'autres axes et boulevards pour se rendre à destination. Si vous divisez 7000 automobiles par le nombre d'heures dans une journée et que vous les répartissez dans tous les boulevards qu'ils peuvent emprunter, c'est à peine perceptible.</p> |
| <p>(Derek Robertson) Avez-vous l'intention de mettre l'information concernant la circulation sur les réseaux sociaux?</p>   | <p>(Alain-Marc Dubé, MTQ) Les employés du centre intégré de gestion de la circulation mettent déjà l'information sur les réseaux sociaux. Nous avons un compte Twitter pour la mobilité à Montréal.</p> <p>(Caroline Larose, MTQ) Nous avons deux comptes Twitter qui annoncent l'état de la circulation ; un pour Québec et un pour Montréal. Les comptes sont @Qc511_QcLevis et @Qc511_Mtl. Ils sont alimentés par des gens qui suivent les caméras et qui ont donc l'information en direct. Les pannes, les incidents et les accidents sont déjà sur Twitter. La meilleure façon de suivre les différentes routes est en utilisant les mots-clés qui leur sont associés. Si vous voulez savoir ce qui se passe dans Turcot, vous le trouverez avec le mot-clé « Turcot ». Nous avons un compte Twitter</p>   |

|   |  |
|---|--|
|   | <p>seulement pour les incidents se déroulant sur l'échangeur Turcot que nous avons amalgamé pour avoir un seul lieu où trouver l'information. Ces comptes sont déjà en place. Je vous invite à aller les consulter.</p> <p>(James Byrns, Ville de Montréal) La Ville de Montréal a aussi son compte Twitter sur la circulation ; @MTL_Circulation.</p>   |
| (Résidente) Combien y a-t-il de travailleurs sur les chantiers du projet Turcot? Allez-vous arrêter les travaux durant les vacances de la construction?   | (Alain-Marc Dubé, MTQ) Je ne peux pas vous donner le nombre exact de travailleurs. Il varie tous les jours en fonction des contrats.<br>Les travaux ne seront pas arrêtés pendant les vacances de la construction. La loi n'est pas applicable aux travaux d'urgence, d'entretien, de rénovation ainsi que la majorité des travaux de génie civil.   |
| (Résidente) Allez-vous arrêter les travaux durant l'hiver?  | (Alain-Marc Dubé, MTQ) Non, les travaux ne seront pas tous arrêtés au cours de l'hiver.  |
| (Résidente) J'aimerais retrouver le nombre de travailleurs du projet sur le site Web de Turcot.   | (Alain-Marc Dubé, MTQ) Le contrat principal pour la construction est octroyé jusqu'en 2020. Nous sommes en travaux préparatoires en ce moment.   |
| (Résidente) Les travaux pourraient être encore plus retardés?   | (Alain-Marc Dubé, MTQ) Nous avons actuellement des contrats octroyés pour les travaux préparatoires. Nous anticipons qu'avec le contrat pour les travaux principaux, il y aura au-dessus de 500 travailleurs.  |
| (Résidente) C'est tout?   | (Alain-Marc Dubé, MTQ) Au-dessus de 500 travailleurs. Ça peut être 600, 700, 800, je n'ai pas de chiffre à vous donner aujourd'hui. Si nous voulons arriver à livrer le projet pour 2020, nous devons travailler 12 mois par année.  |
| (Résidente) J'ai un baccalauréat en gestion de projet de l'Université McGill. Je vous suggère d'avoir plus d'ouvriers parce que ce projet est une terrible expérience pour les gens qui se retrouvent dans le trafic. Nous payons des taxes et il reste encore six ans dans cette situation. Il y a un pont qui a été construit à Abbotsford-Richmond en seulement deux ans et toute l'information était sur leur site Web. Je crois que vous devriez ajouter de la gestion de projet au projet Turcot. | (Alain-Marc Dubé, MTQ) Le projet est divisé en deux volets ; un volet pour les travaux préparatoires et un volet pour les travaux principaux. En mars 2013, le gouvernement n'avait pas arrêté de solution au projet. Des ajustements étaient encore à faire. Depuis cette date, nous sommes en processus d'appel de propositions pour retenir un consortium qui aura la responsabilité de livrer l'ensemble du projet dans un échéancier de cinq ans, que nous considérons ambitieux. Nous visons la signature du contrat à la fin de 2014. Ce n'est pas un petit contrat, il s'agit d'un contrat de plusieurs milliards de dollars. Il demeure un projet très complexe. Nous ne parlons pas de la construction d'un immeuble, mais plutôt de celle de plusieurs échangeurs autoroutiers dans lequel passe un axe principal de chemin de fer avec toutes les contraintes que peut impliquer le déplacement d'un chemin de fer et en plus, de maintenir le chemin de fer existant en vie. Il faut aussi faire les travaux de |



|  |  |
|--|--|
|  | façon à ce qu'il y ait le moins d'impact sur la circulation. Si nous démolissions tout et que nous le reconstruisions, c'est sûr que ça prendrait moins de temps. Le problème est que les voies de l'échangeur et le chemin de fer doivent rester fonctionnels à presque 100 % pendant toute cette période de construction. Cette situation nous donne des contraintes de temps.   |
| (Résidente) Vous avez plusieurs terrains que vous n'utilisez pas qui sont remplis de matériaux.                                | (Alain-Marc Dubé, MTQ) Non, nous utilisons ces terrains. Ce sont des matériaux que nous réutilisons et qui ne nous coûtent rien. Ça permet de ne pas remplir les sites de dispositions.  |
| (Résidente) Le contrat sera signé à la fin de l'année et à ce moment, est-ce qu'il y aura quelqu'un qui saura gérer ce projet? | (Alain-Marc Dubé, MTQ) Effectivement, nous aurons un consortium d'entreprises très qualifié qui devra livrer dans les délais prescrits, en 2020. Ce sera sa responsabilité.  |
| (Résidente) Ce sera sa responsabilité et non pas la vôtre si le travail n'est pas effectué selon l'échéancier?                 | (Alain-Marc Dubé, MTQ) En effet, s'il n'arrive pas dans les temps, il aura des pénalités importantes. Il est encadré par plusieurs règles au niveau du bruit, de la poussière, etc. Au niveau de la mobilité, il doit présenter chacun des plans. Il a les mêmes contraintes que si c'était nous qui faisons le projet en termes d'exigences par rapport aux citoyens, à la mobilité, à l'environnement, au climat sonore, à la poussière, etc.  |
|  | (Jody Negley, résidente) J'ai fait partie de la mobilisation Turcot depuis le début. Je pense qu'à ce point, les gens devraient reconnaître dans la salle ceux qui travaillent pour le MTQ ou en association avec eux. Ce sera un cauchemar pour beaucoup de gens, mais nous essayons de faire du mieux pour une mauvaise situation. Il faut garder en tête l'énormité de la tâche. Je pense qu'ils travaillent rapidement. Il faut travailler tous ensemble pour essayer d'en faire un succès. Tout ce que vous pouvez faire, c'est rapporter ce que vous voyez afin d'améliorer une situation. |

#### F. Démantèlement de bâtiments industriels

##### **Présentation de M. Martin Giroux**

Le démantèlement du bâtiment situé au 4103, rue De Richelieu avance bien. Les travaux devraient se terminer à la mi-août 2014. Un arrosage se fait pour essayer de minimiser la présence de poussières dans l'environnement.

**Période de discussion**

| <b>Intervention</b>  | <b>Réponse</b>   |
|--|--|
| <p>(Mauricio Garzon Beltran) Je suis allé voir sur votre site Internet et je ne trouve pas les données du suivi sonore de ce chantier. Vous n'avez pas installé les stations de climat sonore pour la démolition de ces bâtiments. Vous n'avez pas mis les données à jour sur Internet de la démolition de la bretelle d'il y a deux semaines.</p>   | <p>(Alain-Marc Dubé, MTQ) Nous avons deux problèmes. Un problème technique de communication entre les appareils et notre site Web. L'autre problème est dans l'octroi du contrat. À la dernière rencontre, je vous avais averti que nous avons de la difficulté à octroyer le contrat à cause d'un fournisseur unique. Cette situation prend des autorisations d'un autre niveau. Depuis cette dernière rencontre, le dossier a débloqué. Nous avons obtenu l'autorisation pour donner le contrat à l'entreprise. D'ici la prochaine réunion, probablement que nous aurons mis en place les diverses stations de climat sonore sur différents chantiers.</p>   |
| <p>(Mauricio Garzon Beltran) Sur quels chantiers allez-vous en mettre?</p>   | <p>(Alain-Marc Dubé, MTQ) Elles seront installées sur les chantiers situés à proximité de lieux résidentiels.</p>  |
| <p>(Résidente) Je reste sur la rue Richelieu, juste en face de ces travaux. Vous aviez dit que les travaux dureraient entre 12 à 15 semaines. Ils ont commencé au mois de février, mais ils sont loin d'être terminés. Vous dites qu'ils achèvent, mais il n'y a rien de ramassé encore. Nous pensions passer un été tranquille, mais nous sommes placardés par des planches de bois à la longueur des huit blocs. Combien de temps ça prendra pour enlever le mur antibruit? Des arbres morts sont en train de tomber et d'entraîner la clôture avec eux.</p>   | <p>(Martin Giroux, MTQ) Nous aurions aimé terminer les travaux à temps. Ils se termineront à la mi-août. En fait, nous avons trouvé de l'amiante dans les dalles de béton. Nous ne pouvions pas présumer lors des visites qu'il allait y avoir présence d'amiante. À ce moment, nous sommes obligés d'arrêter les travaux et de mettre en place des mesures pour pouvoir gérer la présence d'amiante dans le bâtiment. Ces mesures sont strictes et ont créé un impact sur les délais. Concernant les différents aménagements, si une clôture a été endommagée, nous nous assurerons qu'elle soit remise dans son état original. Normalement, nous prenons des vidéos de l'état des lieux avant de débiter les travaux. Donc, si des endroits ont été endommagés dans le cadre du contrat, ils seront remis en état.</p> |
| <p>(Résidente) Pour une certaine partie des logements, le bâtiment agissait comme une clôture sur notre terrain. En le démolissant, nous n'avons plus rien. L'entrepreneur a affirmé qu'il referait notre clôture de la longueur de trois blocs. Pour les cinq autres blocs, la clôture vous appartient. Les arbres sont en très mauvais état. Nous ne pouvons plus aller dans notre cour arrière parce que nous ne savons pas s'ils vont tomber sur nos terrains. Quand allez-vous enlever les planches de bois du mur antibruit? Vous dites que les travaux se termineront en 2020 et que nous sommes dans la dernière partie des travaux...</p> | <p>(Martin Giroux, MTQ) Par rapport à vos biens, nous nous assurerons de les mettre dans un état convenable. Nous vérifierons dans quel état sont les arbres et s'ils sont sur notre priorité. Les planches de bois du mur antibruit seront enlevées à la fin de ces travaux, à la mi-août.</p>  |

|  |   |
|--|---|
| <p>(Résidente) Le chantier sera-t-il nettoyé à cette période?</p>  | <p>(Martin Giroux, MTQ) Tout sera libéré. Nous irons voir sur place pour prendre connaissance de l'état de la situation.</p>  |
| <p>(Mauricio Garzon Beltran) Quand est-ce que les résidents de la rue Richelieu auront la paix? Pour ces terrains résiduels, la Ville de Westmount voudra probablement entreposer ses camions. Vous disiez que vous prévoyez donner les terrains à la Ville de Westmount. Est-ce qu'il y a quelque chose de prévu?</p> | <p>(Alain-Marc Dubé, MTQ) Lors de la reconstruction de l'autoroute 720, il y aura évidemment dans ce secteur une autoroute avec un mur antibruit. Pour faire un peu l'historique du dossier, nous avons eu des demandes de la Ville de Westmount. Le terrain est dans le secteur de la Ville de Westmount à la limite de l'arrondissement du Sud-Ouest. Cet arrondissement a demandé avec diligence de procéder à la démolition de ce bâtiment lorsqu'il a été acquis pour des questions de problématiques de sécurité et de plaintes des résidents de la rue Richelieu. Dès que nous avons acquis le terrain, nous nous sommes dépêchés de préparer un devis pour procéder au démantèlement de celui-ci et de libérer le site le plus rapidement possible. Ce bâtiment agissait comme une barrière antibruit à l'autoroute 720. Les résidents de la rue Richelieu se plaignent que le niveau sonore a augmenté. C'est la conséquence d'agir avec diligence pour répondre à une problématique de sécurité. Dans ce bâtiment, il y avait toute sorte d'activités illicites, comme des feux. Nous pensons que c'était mieux de le démolir. Quant à l'usage futur du terrain, le Ministère est tenu de l'offrir dans un ordre de priorité aux autres ministères provinciaux. S'ils nous disent qu'ils n'ont pas besoin du terrain, nous devons l'offrir à la municipalité dans laquelle le terrain se situe. Elle a un droit de premier refus sur la disposition de l'immeuble. Dans le cadre du projet Turcot, nous avons exproprié des parties de terrain appartenant à Hydro-Westmount et à la Ville de Westmount. Notre compréhension de nos discussions avec la Ville de Westmount est qu'elle a un intérêt pour ce terrain. Le Ministère ne décide pas de l'usage des terrains. C'est une prérogative qui relève des villes et des arrondissements. Ce sera à la Ville de Westmount de décider de l'usage de celui-ci. Il y aura des discussions entre la Ville de Montréal et la Ville de Westmount sur la vocation future de ce terrain. Une fois que nous avons disposé du terrain, nous ne sommes pas une partie prenante, nous n'avons rien à dire sur la décision.</p> |
| <p>(Mauricio Garzon Beltran) Je comprends la situation, mais les résidents qui sont près de ce secteur appartiennent à un autre arrondissement, donc ils n'ont rien à dire sur</p>   | <p>(James Byrns, Ville de Montréal) Dans le secteur de l'autoroute 15 de l'arrondissement du Sud-Ouest, il y avait jusqu'à très récemment deux cours de services ; une au Ministère et une à la Ville de Montréal. Avec la</p>  |

|  |   |
|--|---|
| <p>l'utilisation de ces terrains.</p>  | <p>réfection de l'autoroute, nous voulons améliorer les conditions dans le Sud-Ouest. Les deux cours de services seront éliminées et nous voulons aménager quelque chose qui est plus confortable pour les résidents du côté ouest et est de l'autoroute. Nous voulons embellir et réparer les dégâts faits il y a 60 ans lorsque l'autoroute a été construite et que l'entrepasage a commencé à cet endroit. La position de la Ville de Montréal est de ne pas avoir une cour de services entre la Ville de Montréal et l'autoroute. C'est certain que ce n'est pas non plus la position de la Ville de Westmount.</p>                           |
|  | <p>(Jody Negley) Il me semble que si ce terrain revient à la Ville de Westmount, il lui serait difficile de l'utiliser comme un clos de voirie puisqu'il n'y a pas d'accès direct. Elle ne pourra pas traverser Saint-Henri pour rejoindre les terrains. Je doute que ce terrain ait une vraie valeur pour elle. Peut-être que Westmount cédera le terrain à l'arrondissement du Sud-Ouest. C'est une bataille que les résidents pourront faire le moment venu.</p>   |
| <p>(Résidente) Lorsque le bâtiment était encore là, les pompiers venaient une à deux fois par semaine. Nous n'avons jamais rien pu faire. Si le terrain appartient à la Ville de Westmount, il sera délaissé et elle ne s'en occupera pas. À qui appartiennent la clôture et les arbres derrière? À Westmount ou au Ministère?</p> | <p>(Alain-Marc Dubé, MTQ) Jusqu'à ce que nous en disposions, le terrain appartient au Ministère. Nous nous occuperons de la question par rapport à la clôture et les arbres. Nous mettrons le terrain propre. Ensuite, le fournisseur qui fait la conception et la construction du projet aura accès à ces terrains, car il aura besoin de cet espace pour la construction de la nouvelle autoroute. Puis, nous clôturerons la limite du corridor routier. Le Ministère se départira de ce qui est à l'extérieur de l'emprise routière. À ce moment-là, ce sont les règles de disposition que j'ai mentionnées plus tôt qui seront en places.</p> |
| <p>(Résidente) Est-ce que le mur antibruit permanent sera fait avant la construction de l'autoroute?</p>   | <p>(Alain-Marc Dubé, MTQ) Lors de la construction de l'autoroute, l'entrepreneur doit mettre en place un mur antibruit temporaire comme celui mis en place sur la rue Cazalais. Ils n'ont pas tous la même forme, mais leur objectif est la protection du bruit des chantiers. Quand les travaux seront terminés, la circulation de l'autoroute 720 sera derrière un mur antibruit permanent.</p>   |
| <p>(Paul-Émile Rioux) Je constate un écart de perception entre ce qui est dit et la réalité. Vous aviez dit que les travaux devaient se terminer en juin.</p>  | <p>(Martin Giroux, MTQ) Les travaux pour ce chantier devaient se terminer en juin, mais un retard a été causé pour la présence d'amiante.</p>   |
| <p>(Paul-Émile Rioux) Pour éviter que la Ville de Westmount s'en serve pour entreposer ses camions, vous pourriez prévoir une pente pour</p>   | <p>(Alain-Marc Dubé, MTQ) Comme je vous mentionnais plus tôt, la Ville de Westmount a déjà signifié un intérêt pour ce terrain.</p>   |

|   |  |
|---|--|
| que personne n'utilise le terrain.  |  |
| (Paul-Émile Rioux) Vous devriez prendre les devants pour aider les gens qui devront vivre avec cette situation. Plutôt que d'être en attente, pourquoi ne pas trouver une façon pour que ce terrain serve plutôt aux résidents.   | Aucun commentaire.   |
| (Résidente) C'est quand même 48 logements.  |  |
| (Paul-Émile Rioux) Ne disposez pas du terrain puisque vous vous doutez que de toute façon ça ne sera pas au service des résidents.  |  |
| (Maurico Garzon-Baltran) Je pense que ce serait un beau projet d'intégration urbaine pour Turcot.   | (Alain-Marc Dubé, MTQ) L'enjeu est plus important que ça. Si nous faisons un espace vert sur le territoire de la Ville de Westmount, nous aurons à savoir qui devra l'entretenir. Si la Ville de Westmount décrète qu'elle ne veut pas un espace vert, mais plutôt un espace à développer, nous n'avons pas de contrôle là-dessus. Ce n'est pas le Ministère qui décide. |
| (Jody Negley) Rien n'empêche les citoyens de prendre l'avant et d'assister au conseil d'arrondissement de la Ville de Westmount. Ils ont un processus très similaire à ce que nous avons ici. Si nous voulons sensibiliser les élus de la Ville de Westmount, nous pouvons le faire dès maintenant et leur faire savoir qu'il y aurait beaucoup de gens du quartier mécontents de leur utilisation de ce terrain. | Aucun commentaire.   |

G. Démantèlement des bâtiments situés aux 1525, 1545, 1565, rue Cabot, au 1546, rue Gladstone et au 1665, rue De Roberval

**Présentation de M. Martin Giroux**

Les travaux de démantèlement du 1525, 1545, 1565, rue Cabot et du 1546, rue Gladstone (Dépotium) ont commencé le 2 juin. Ils auront lieu de jour, du lundi au vendredi, pour une durée de 15 semaines. Le chantier sera sécurisé et au moins 80 % des matériaux seront recyclés. La fin des travaux est prévue pour novembre 2014.

Les travaux de démantèlement du 1665, rue De Roberval (ancien centre d'opération Turcot) commenceront cet été. Ils auront lieu de jour, du lundi au vendredi, pour une durée de huit semaines. L'arrosage est prévu pour limiter les émissions de poussières.

**Période de discussion**

| Intervention  | Réponse  |
|---|--|
| (Résidente) Vous aviez dit que vous démoliriez les bureaux du MTQ en dessous de l'autoroute. Quand est-ce que ce sera fait? | (Martin Giroux, MTQ) Les travaux sont prévus à l'automne 2014. |

|  |   |
|--|---|
| (Résidente) Le monsieur (Alain-Marc Dubé) m'avait dit que ce serait fait au mois de mai.                             | (Martin Giroux, MTQ) Le processus de fin du contrat des travaux préparatoires retarde quelques travaux.   |
| (Résidente) Pourquoi démolissez-vous ce bâtiment? Il agit comme une barrière protégeant du bruit et de la poussière. | (Martin Giroux, MTQ) Des mesures visant à protéger du bruit les résidents du quartier seront mises en place. Nous devons démolir plusieurs bâtiments pour permettre la réalisation des travaux dans les délais que nous nous sommes fixés. Nous ne faisons pas seulement démolir des bâtiments, nous les démantelons. Ce processus est plus complexe et long, car nous recyclons les différents matériaux de la démolition. Pour assurer la réalisation dans les délais, nous devons démolir plusieurs de nos bâtiments. Ça deviendra un espace de chantier. L'envergure du chantier nécessite beaucoup d'espace. |
| (Résidente) Donc, les travaux de démolition seront faits lorsque l'école sera recommencée?                           | (Martin Giroux, MTQ) Oui, mais des mesures strictes seront mises en place pour la sécurité des élèves.  |

## Retour sur les questions posées au ministère des Transports lors de la séance du 28 mai 2014

### A. Tableau de suivi des rencontres du Comité de bon voisinage

#### **Présentation de M. Alain-Marc Dubé**

Lors de la dernière rencontre, les membres du comité avaient suggéré que nous ayons un tableau de suivi. Ce tableau est actuellement en préparation. Nous n'avons pas la version finale. J'aurais aimé que nous discutons de l'outil en comité plus restreint avec les représentants du public. Je profiterais de l'occasion pour aussi faire une visite plus détaillée des chantiers. Nous prendrons rendez-vous à ce niveau-là.

#### ***Période de discussion***

|                            |
|----------------------------|
| <b>Aucune intervention</b> |
|----------------------------|

### B. Efficacité du mur antibruit de la rue Cazalais

#### **Présentation de M. Alain-Marc Dubé**

Nous sommes allés faire quelques mesures autour du mur antibruit de la rue Cazalais. Malheureusement, il y a peu de travaux sur ce chantier actuellement. Nous n'avons pas noté de différences importantes entre l'avant et l'arrière du mur. Toutefois, nous avons constaté qu'il y a un gain de trois à quatre décibels entre l'avant et l'arrière du mur. Cette différence est perceptible par les gens. Nos experts seront présents à la prochaine rencontre du comité avec une présentation spécifique sur le bruit.

***Période de discussion***

**Aucune intervention**

C. Présence de camions dans les rues résidentielles de Saint-Henri

**Présentation de M. Alain-Marc Dubé**

Vous aviez mentionné la présence de camions dans les rues résidentielles de Saint-Henri, entre autres, des camions roulant sur la rue Desnoyers. Normalement, il ne devrait pas y avoir de camion sur cette rue. Nous avons informé l'entrepreneur pour que cette situation ne se reproduise pas.

***Période de discussion***

**Aucune intervention**

D. Contrat pour les stations de qualité de l'air

**Présentation de M. Alain-Marc Dubé**

Notre objectif est d'installer les stations de qualité de l'air le plus rapidement possible et de les rendre fonctionnelles. Nous voulons également régler les problèmes de l'interface Web qui distribue les résultats.

***Période de discussion***

**Aucune intervention**

E. Aménagement dans le secteur des tanneries

**Présentation de M. Alain-Marc Dubé**

L'ajout d'une bute dans le secteur des tanneries est discuté avec le CN. Les discussions sont toujours à venir.

F. L'entrée Greene par le nord durant les travaux

**Présentation de M. Alain-Marc Dubé**

Il n'est pas prévu que nous ayons un accès au nord par l'entrée Greene durant les travaux.

***Période de discussion***

**Aucune intervention**

## Retour sur les questions posées à la Ville de Montréal lors de la séance du 28 mai 2014

### A. Feux de circulation et traverses pour piétons

#### **Présentation de James Byrns**

En collaboration avec l'arrondissement, nous avons revu tous les commentaires dont vous nous aviez fait part au niveau des feux de circulation et des traverses pour piétons. Nous avons élaboré un plan d'intervention avec les mesures que nous mettrons en place pour le Sud-Ouest. Nous voulons mettre ce plan en vigueur avant la fin d'août. Au prochain comité, nous vous présenterons le plan et il devrait y avoir déjà plusieurs mesures de mises en place. Nous ajouterons le feu de circulation de la rue Notre-Dame, mentionné au cours de la rencontre, à notre plan d'intervention.

#### *Période de discussion*

|                            |
|----------------------------|
| <b>Aucune intervention</b> |
|----------------------------|

#### **Période de questions générales**

| <b>Intervention</b>  | <b>Réponse</b>  |
|--|---|
| (Vivianne Rochon) Dans quelle direction se rend la bretelle M?   | (Martin Giroux, MTQ) La bretelle M va du centre-ville vers le pont Champlain. Elle est la bretelle menant de l'autoroute 720 en direction ouest à l'autoroute 15 en direction sud.  |
| (Vivianne Rochon) Des travaux ont commencé sur l'autoroute Bonaventure et vous parlez d'un détour par cette autoroute. Savez-vous si elle sera aussi fermée?   | (Martin Giroux, MTQ) Le détour officiel passe par Angrignon. Les usagers de la route se répartiront sur le réseau routier. C'est la bretelle de l'échangeur avec le débit le plus faible. Nous ne pensons pas que sa fermeture occasionnera une augmentation significative. L'autoroute Bonaventure ne sera pas fermée durant la fermeture de la bretelle. Il pourrait y avoir des fermetures de rues, mais à ce moment-là, nous nous assurons toujours que les détours concordent. |
| (Derek Robertson) La saison estivale amène beaucoup de touristes dans la Ville de Montréal. Il m'est arrivé quelques fois de me faire arrêter par des touristes qui étaient complètement perdus. Ils ne savent pas comment se rendre au centre-ville. Les panneaux de signalisation les guident mal. |   |



|  |  |
|--|--|
| <p>(Jody Negley) Je voulais seulement mentionner que le propriétaire de l'entreprise Compost-Montréal, Steven McCloud, est présent dans la salle. J'aimerais avoir la mise à jour du site de compostage situé au 6000, rue Notre-Dame.</p>   | <p>(James Byrns, Ville de Montréal) Nous regardons pour conserver le compostage au 6000, rue Notre-Dame. Présentement, l'arrondissement avait octroyé un délai pour garder le site en fonction à cet endroit. Par ailleurs, nous cherchons d'autres terrains qui pourraient être utilisés par la Ville pour compenser les pertes utilisées par le poste de compostage. Aucun terrain n'a encore été trouvé.</p>  |
| <p>(Résidente) La circulation a augmenté sur la rue Notre-Dame et il devient dangereux d'y habiter. Pourquoi la rue Pullman est-elle fermée? Il me semble qu'il y a beaucoup plus de trafic sur le chemin de la Côte Saint-Paul. Aussi, la lumière pour croiser la rue Notre-Dame vers le Centre Gadbois n'est pas assez longue pour permettre aux cyclistes de rejoindre la rue Notre-Dame.</p> | <p>(Martin Giroux, MTQ) En fait, lorsque vous parlez des travaux du prolongement de la rue Pullman, c'est la rue Carillon qui est fermée. Malheureusement, la fermeture de cette rue est un passage obligé pour la réalisation des travaux causée par la maintenance des voies ferroviaires en permanence. Sur la carte du projet, l'endroit où le futur boulevard Pullman sera construit est illustré. Il permettra de remplacer ce lien-là. Il suivra les normes de sécurité avec un aménagement, un trottoir, etc. Il est actuellement en construction. Concernant le feu de circulation, nous regarderons avec la Ville de Montréal ce qui peut être fait pour améliorer cette intersection.</p> |

La rencontre se termine à 20 h 30

**Prochaine rencontre du comité : le 20 août 2014**